

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 25 mars 2016

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, JEANNIN Maryse.
Messieurs BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric.

Membres excusés : Mes BISTON Jocelyne et STANESCU Gisèle, Mrs BAUD Bernard et VILLAME Fabrice.

Secrétaire de séance : Me LECHINE Marie Jeanne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Validation des appels d'offre « sécurité rue du Perron et grande rue »

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 18 mars en présence du cabinet Christian Ratte.

Deux propositions ont été faites :

- L'entreprise STPI de Ronchamp pour un montant de 291 683,20 € HT.
- L'entreprise Colas pour un montant de 279 572,30 € HT.

Après étude des dossiers avec le Cabinet Ratte, il s'avère que c'est la société Colas qui est retenue pour ces travaux.

Le conseil valide à l'unanimité le devis de la Société Colas.

Les travaux rue du Perron seront effectués dès les mois de mai et juin 2016.

Pour la Grande Rue, nous attendons encore une estimation du Syded pour l'enfouissement du réseau électrique.

Vote des différentes taxes

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas changer le montant des taxes soit :

Taxe habitation	6,68 %
Taxe foncière bâtie	1,92 %
Taxe foncière non bâtie	1,61 %
CFE	9,70 %

QUESTIONS DIVERSES

1 - Demande de subvention de l'ADMR : 450,00 € est accepté par le conseil municipal.

2 - Devis de Mr Serge BOURDENET pour changement du coffret électrique qui n'est plus étanche au niveau des réservoirs : montant du devis 2 625,60 € TTC.

Le conseil valide à l'unanimité ce devis.

Concernant les réservoirs, un devis de l'entreprise Thieulin concernant la mise en place d'un système de télégestion est en cours d'étude. Ce système nous permettrait de mieux gérer les différents problèmes pouvant survenir sur la station de pompage de l'eau. Montant du devis 3 599,00 € HT.

Le conseil décide d'étudier et de solliciter d'autres entreprises.

3 - Pour information, Monsieur Yannick Chevalet a procédé à des tirs de nuit pour la régulation des blaireaux. Au total 5 blaireaux ont été éliminés.

D'autres tirs auront lieu encore afin de réguler au mieux blaireaux, renards et fouines.

4 - Nettoyage de printemps : **samedi 23 avril 2016**

Prochaine réunion

le jeudi 14 avril pour vote des budgets